

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DISTANCES D'ARRÊT RÉDUITES (RSD)



QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Quelles répercussions auront les exigences en matière de distances d'arrêt réduites sur le marché secondaire?

Les nouvelles exigences en matière de distances d'arrêt réduites (RSD) ouvrent la porte non seulement à l'installation de nouveaux matériaux de friction, mais elles permettront également aux clients de choisir des matériaux qui leur offrent les performances voulues en freinage. Meritor a modifié ses matériaux de friction afin qu'ils atteignent et dépassent les nouvelles exigences en matière de distances de freinage réduites. Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions fréquemment posées à propos de la nouvelle réglementation et de notre décision de normaliser les matériaux de friction.

À propos des exigences en matière de distances d'arrêt

Q. En quoi consistent les nouvelles exigences FMVSS 121 en matière de distances d'arrêt réduites et à quelle date sont-elles entrées en vigueur?

R. Les nouvelles exigences FMVSS 121 en matière de distances d'arrêt réduites sont présentées dans le tableau suivant :

Date de conformité	Configuration du véhicule	PNB du tracteur	Distance d'arrêt une fois le véhicule chargé, lorsqu'il roule à une vitesse de 97 km/h (60 mi/h) (m (pi))	
			Antérieure	Nouvelle
Phase 1 1 ^{er} août 2011	Trois essieux	0 à 27 034 kg (59 600 lb)	108 (355)	108 (250)
	Deux essieux	Tous		76 (250)
Phase 2 1 ^{er} août 2013	Trois essieux	27 034 à 31 751 kg (59 600 à 70 000 lb)		76 (250)
		Plus de 31 751 kg (70 000 lb)		94 (310)
	Quatre essieux ou plus	0 à 38 555 kg (85 000 lb)		76 (250)
		38 555 kg (85 000 lb) et plus		94 (310)

Q. Les nouveaux matériaux de friction RSD de Meritor sont-ils tous conformes aux nouvelles exigences en matière de distances d'arrêt?

R. Oui. Tous les nouveaux freins RSD de Meritor sont conformes à la nouvelle norme et respectent une marge supplémentaire de 10 %.

Q. Quelles répercussions ces nouvelles normes auront-elles sur mes véhicules actuels? Dois-je remplacer le matériel de friction actuellement installé sur mes véhicules par le nouveau matériel de friction RSD de Meritor?

R. La loi ne s'applique qu'aux nouveaux véhicules en production. Les véhicules plus vieux ne sont pas visés par cette exigence.

Faits importants à propos des modifications apportées à la réglementation sur les distances d'arrêt et des produits de friction RSD de Meritor

- La réglementation n'affecte que les nouveaux tracteurs; elle ne vise pas les véhicules existants
- Le matériel de friction RSD de Meritor est offert aux flottes qui veulent normaliser le matériel de friction qu'elles utilisent
- Le matériel de friction RSD de Meritor n'est offert que pour les segments de frein nouveaux ou réusinés avec revêtement PlatinumShield™ II



Q. Qu'en est-il de la compatibilité entre les tracteurs équipés du nouveau matériel de friction RSD de Meritor et les remorques équipées de freins et de matériel de friction de la gamme antérieure?

R. Assurer la compatibilité entre les freins des tracteurs et des remorques fut l'une des exigences en conception auxquelles notre nouveau matériel de friction RSD a dû se conformer. Nos solutions ont été élaborées afin de garantir la compatibilité entre les tracteurs et les remorques faisant actuellement partie des flottes de véhicules. Le tracteur subira une augmentation de la charge de travail d'environ 5 % en freinage alors que la remorque verra, quant à elle, une réduction proportionnelle de sa charge de travail.

Q. Quelle est la différence entre les nouveaux freins Meritor RSD Q Plus et les autres matériaux de friction?

R. Puisque les freins avant absorbent désormais un couple de freinage plus élevé, les porte-segments doivent donc être plus lourds alors que les boulons de fixation ont un plus gros diamètre. Les freins avant utilisent maintenant des récepteurs de freinage de type 24, ce qui fait passer à 132 le facteur AL.

Q. Afin d'être conformes aux nouvelles exigences de RSD, les véhicules devront-ils être équipés de freins plus grands?

R. Pas dans tous les cas. Meritor a travaillé en collaboration avec les principaux équipementiers pour concevoir de nouveaux ensembles de freins conformes aux nouvelles exigences en matière de distances d'arrêt. Les freins peuvent cependant varier selon les différents équipementiers. Les ensembles de freins avant de 38,1 cm (15 po) seront toujours disponibles, mais bon nombre des nouveaux freins avant auront désormais un diamètre de 42 cm (16,5 po). Veuillez consulter le tableau de Meritor pour connaître les formats appropriés pour chacun des équipementiers.

Q. Y a-t-il des avantages à utiliser des freins plus grands pour se conformer aux exigences des matériaux de friction RSD de Meritor?

R. Des freins plus grands offrent certains avantages, notamment du fait que la garniture occupe un volume plus élevé, ce qui peut permettre de plus longs intervalles d'utilisation entre les entretiens. Le frein a également une température de fonctionnement plus basse, ce qui permet d'offrir une meilleure performance et d'augmenter l'efficacité.

Q. Devrais-je modifier mes pratiques en matière d'entretien?

R. Non, les pratiques d'entretien restent les mêmes. Les techniciens et mécaniciens qui effectuent l'entretien n'auront pas à suivre une nouvelle formation et les pratiques connexes aux stocks de pièces seront également appropriées aux freins. De nouvelles pièces devront cependant s'ajouter aux stocks actuels de pièces, ce qui inclut de nouveaux patins de frein FMSI, des ensembles de quincaillerie correspondant aux nouveaux formats de freins et les différents composants utilisés dans les freins pneumatiques à disque.

Q. Une flotte peut-elle consolider son inventaire de freins à tambour pour ensuite utiliser le ou les nouveaux matériaux RSD de Meritor?

R. Les freins arrière peuvent sans problème être remplacés par le nouveau matériel RSD de Meritor. Le matériel de friction RSD de Meritor peut augmenter le couple dans les conceptions de frein avant plus anciennes et modifier l'intégrité des porte-segments de frein plus vieux grâce aux boulons de 16 mm (5/8 po) qui sont désormais utilisés. L'effet du matériel de friction RSD de Meritor sur les freins avant plus vieux n'a cependant pas été évalué.

Q. L'utilisation du matériel de friction RSD de Meritor sur les véhicules équipés de freins plus vieux permettra-t-il d'améliorer la distance d'arrêt de ces véhicules ou l'usure de ces derniers?

R. Modifier les véhicules déjà équipés d'anciennes conceptions de frein en installant le nouveau matériel de friction RSD de Meritor n'aura aucune incidence sur les distances d'arrêt de ces véhicules. Les distances d'arrêt et l'usure seront donc comparables aux résultats que les véhicules obtiennent avec le matériel de friction actuellement utilisé.

Q. Le nouveau matériel RSD de Meritor sera-t-il disponible pour toutes les marques de freins, autres que celles de Meritor?

R. La division Marché secondaire de Meritor offrira le nouveau matériel RSD de Meritor dans le cadre d'une offre limitée ne comprenant que les marques de frein les plus populaires. À noter cependant qu'aucun essai visant à démontrer les répercussions potentielles sur la performance en freinage après remplacement des freins de toutes marques avec du matériel de friction RSD de Meritor n'a pas permis de voir de véritables impacts.

Q. De quelle façon la division Marché secondaire de Meritor fournira-t-elle le nouveau matériel de friction RSD?

R. Seuls les segments et ensembles de segments de frein avec garniture neufs ou réusinés et les ensembles de garniture pour disques pourront inclure les nouveaux matériaux de friction RSD.

Q. Le matériel de friction RSD de Meritor sera-t-il offert pour les segments de frein PlatinumShield™ II?

R. Oui. Seuls les segments de frein neufs et réusinés revêtus du revêtement antirouille PlatinumShield™ II de Meritor, un revêtement primé, pourront profiter des nouveaux matériaux de friction RSD de Meritor.

Q. Le matériel de friction RSD de Meritor sera-t-il offert en vrac pour les entreprises de regarnissage?

R. Non. Le matériel de friction RSD de Meritor ne sera disponible que sous forme de segments de frein avec garniture neufs ou réusinés. Le matériel de friction RSD ne sera pas offert en vrac par la division Marché secondaire de Meritor.

